

DÉCLARATION DU SCFP SUR L'URGENCE CLIMATIQUE

Notre section locale du SCFP va :

1. reconnaître que nous vivons une crise climatique mondiale et qu'il faut déclarer une urgence climatique;
2. reconnaître que nous devons sortir de la pandémie de COVID-19 avec un plan de reprise juste et équitable;
3. interpeler ses membres et ses alliés afin de faire pression pour l'avènement d'une économie carboneutre;
4. œuvrer avec son ou ses employeurs pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de ses lieux de travail en négociant un article de convention collective sur les changements climatiques, en mettant sur pied des comités sur l'environnement en milieu de travail et en créant des postes de délégués environnementaux en milieu de travail;
5. adopter des mesures pour réduire les émissions de ses activités afin de rendre la section locale carboneutre;
6. faire pression sur tous les niveaux de gouvernement pour décarboniser notre économie et mettre en place des stratégies et des programmes de transition juste pour les travailleurs touchés et leurs communautés.

Parce que :

1. la crise climatique est le problème socioéconomique et politique le plus urgent de la planète;
2. le SCFP a adopté une politique nationale de l'environnement appelant le syndicat, à tous ses échelons, à s'efforcer de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C;
3. la crise climatique menace des emplois au Canada;
4. en sortant de la pandémie, nous ne pouvons pas revenir aux anciennes méthodes de travail;
5. la lutte contre la crise climatique contribue à améliorer la qualité de vie des travailleurs;
6. les syndicalistes, les gouvernements, les employeurs, les citoyens et tous les secteurs de la société ont un rôle à jouer pour mettre fin à la crise climatique.

Signature : _____

Poste/fonction au sein de la section locale : _____

Section locale : _____

Date : _____